

GC 119 2019.RRGR.163

Motions d'ordre

Version 1

Le 29.05.2019 / CDA

Décision du Bureau du Grand Conseil concernant la session d'hiver 2019

Auteur-e-s	Proposition	+	-
Löffel (PEV)	1. La session d'hiver 2019 n'est PAS prolongée. 2. Le Bureau du Grand Conseil est responsable de la mise en œuvre, par exemple en priorisant les affaires, comme cela a déjà été fait par le passé lorsque le temps manquait.	++	--